



TOUS À LA PRÉFECTURE CE MERCREDI 31 JANVIER À 16h !

106^{ème} jour de grève, la grève commence aujourd'hui !

Rassemblement devant la préfecture des hauts de seine ce mercredi 31 janvier à 16h

Depuis le 19 octobre la majorité des femmes de chambre, gouvernantes, plongeurs et équipiers de la sous-traitance avec leur syndicat CNT-SO et avec le soutien de la CGT-HPE, sont en grève reconductible à l'hôtel HOLIDAY INN de CLICHY, groupe INTERCONTINENTAL. Elles et ils ne lâcheront rien car ils ont conscience que lâcher signifie le retour à l'esclavage moderne qu'ils subissent dans la sous-traitance hôtelière.

Les surexploité-es de la sous-traitance HEMERA revendiquent :

- l'internalisation chez Holiday Inn et leur embauche directe
- le respect des contrats de travail
- la suppression de la clause de mobilité
- l'augmentation des qualifications et des salaires avec le passage en catégorie B
- le respect des accords de site passés sur la durée du travail
- le paiement de toutes les heures travaillées
- le versement d'une prime de panier, comme pour les salarié(e)s de l'hôtel
- l'attribution d'une prime de 13^{ème} mois, égale à 1/12e du salaire annuel
- la suppression de l'abattement de 8 % sur la base des cotisations
- l'élection de délégués de proximité au sein de l'hôtel Holiday inn Clichy

Nos syndicats dénoncent avec force le silence de la Ministre du Travail française, Muriel PENICAUD, dans ce conflit. Plutôt que de passer son temps à casser le code du travail à coups d'ordonnances, de violer elle-même la loi <http://www.leparisien.fr/politique/l-inspection-du-travail-epingle-business-france-au-temps-de-muriel-penicaud-19-12-2017-7462719.php> elle serait bien inspirée d'envoyer la DIRECCTE verbaliser l'hôtel HOLIDAY INN et la société sous-traitante pour, notamment, travail dissimulé avec le paiement à la chambre et non au temps de travail. Mais ça se passe comme ça en Macronie : les riches sont exonérés du respect du droit du travail quand les pauvres sont réprimés quand ils exercent pacifiquement leur droit de grève.

Une première avancée qui en appelle d'autres.

Suite à l'assignation délivrée par les syndicats CNT-SO et CGT-HPE demandant d'ordonner à la SAS CLICHY VICTOR HUGO et à la SAS HEMERA :

- de laisser circuler librement au sein de l'hôtel HOLIDAY INN CLICHY Mme Mirabelle NIANG et M. Éric LAMOTHE conformément à leur mandat syndical,
- ce sans être suivis par un huissier ou un représentant des dites sociétés
- sous astreinte de 1000 € par infraction constatée à compter de la signification de l'ordonnance à intervenir, le tribunal se réservant la liquidation de ladite astreinte,

, la direction de l'HOLIDAY INN CLICHY a reculé et a délivré une autorisation de libre circulation à nos deux représentants qui depuis peuvent contacter normalement leurs collègues de travail.

Aujourd'hui la direction de l'Holiday Inn CLICHY et son groupe INTERCONTINENTAL fatigués de nos actions dans leurs hôtels et européennes ont été contraints de demander au Préfet des hauts de Seine d'organiser une table ronde de médiation.

Celle aura lieu le mercredi 31 janvier 2017 en préfecture et nous organisons à cette occasion un nouveau rassemblement.

**SOYONS NOMBREUX Á SOUTENIR LES GRÉVISTES
CE MERCREDI 31 JANVIER Á 16h**

Devant la préfecture des Hauts de seine 167/177 av Joliot Curie 92000 Nanterre.



Caisse de grève : Holiday Inn <https://www.lepotcommun.fr/pot/0snu1eea>

Syndicat CGT des Hôtels de Prestige et Economiques

78 rue Henri BARBUSSE 92110 CLICHY Tel: 0141406519 <http://www.cgt-hpe.fr/>
Syndicat CNT-SO, 4ruedelamartinique 75018 PARIS Tel: 0140347180 <http://www.cnts-o.org/>